



COMMUNE DE VALMESTROFF

Département
De LA MOSELLE

Arrondissement
DE THIONVILLE

Nombre de Conseillers
élus
11

Conseillers en fonction
11

Conseillers présents
6

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 octobre 2025

Sous la présidence de M. Jean ZORDAN, Maire

Étaient présent(e)s :

Michel DORT, Lucie GRATACOS, Marie-Anne HARI, Sylvian BILTGEN
Jean-François THILL,

Absent(e)s excusé(e)s : Jean-Paul MELLINGER a donné procuration à
Jean ZORDAN, François THILL a donné procuration à Jean-François
THILL, Myriam FERRANDIS, David DE MAS et Nicolas HELFER

Absent(e)s non excusé(e)s : /

Secrétaire de séance : Lucie GRATACOS

33/2025 - Tarifs location salle des fêtes

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 10/12/2018 ;
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 25/11/2021 ;
- Vu la délibération du conseil municipal en date du 25/01/2024 ;

Le Maire entendu,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents,

- De ne plus louer la salle des fêtes aux personnes non domiciliées dans la commune de Valmestroff ;
- De louer la salle des fêtes aux habitants de la commune et leur famille (uniquement « ascendant et descendant ») maximum 2 fois/an ;
- De louer la salle des fêtes aux habitants de la commune et leur famille à titre gratuit en cas de décès d'un membre de celle-ci, anniversaire de mariage (noce d'or, noce de diamant...) ;
- Fixe le tarif de la location de la salle aux habitants de la commune à 300 € pour le weekend ;
- Fixe le tarif de la location de la salle aux conseillers municipaux de la commune à 150 € pour le weekend 1 fois/an ;
- Décide de mettre à disposition gratuitement aux agents municipaux de la commune pour le weekend 1 fois/an ;
- Accepte la modification du contrat de location.

Pour extrait conforme au registre
Valmestroff, le 21/10/2025

Le Maire :

